

## SUPPRESSION DU PASS'SPORT POUR LES 6-13 ANS LE COUP DUR POUR LES FAMILLES & LES CLUBS À LA RENTRÉE.

Le 09 juillet 2025

Dans un contexte de réduction générale des moyens alloués aux clubs : **le Pass'Sport (aide financière à la prise de licence) pour les enfants de 6 à 13 ans est supprimé**, touchant directement les familles les plus modestes et réduisant encore l'accessibilité à la pratique sportive.

C'est un signal catastrophique pour l'avenir du sport en France. Supprimer l'aide à la pratique pour les plus jeunes, c'est pénaliser les familles, affaiblir le tissu associatif et accentuer les inégalités. Nos clubs, majoritairement animés par des bénévoles dévoués, sont épisés.

La suppression de cette aide va encore réduire les inscriptions, fragiliser les associations, et éloigner de nombreux enfants de la pratique encadrée.

Nous tenons à rappeler que le sport est un outil majeur de santé publique (santé physique et mentale, prévention des maladies, amélioration du bien-être..) et un levier d'intégration sociale (lien social, insertion, réussite scolaire...).

Les résultats globaux de l'enquête *Etude sur l'impact sociétal, social et économique du sport\** révèlent que le sport génère des économies significatives dans de nombreuses sphères, estimées entre 194 et 254 milliards d'euros annuels, soit entre 7,3 % et 9,6 % du PIB français. Un euro investi dans le sport génère une économie de dépenses publiques de 13€.

Le mouvement sportif demande :

- Le rétablissement plein et entier du Pass'Sport,
- Que plus un seul euro ne soit retiré au budget du sport,
- Que ce budget soit à minima rétabli dans le projet de loi de finances (PLF) 2026 au niveau voté pour 2024 (hors Jeux Olympiques).



Président du CDOS 87

### Contact presse

François MARCELAUD  
hautevienne@franceolympique.com  
06 37 02 14 23